



COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE CYCLOTOURISME  
DE LA HAUTE-LOIRE



## REUNION SECURITE POLE DE TERRITOIRE DU PUY EN VELAY LE 2 MAI 2019

### PARTICIPANTS :

Mr Jean-François RAFFIER: Directeur Adjoint du pôle de territoire du PUY EN VELAY

Mme Nicole OUILLON : Vice Présidente GC Le Puy & Responsable Commission féminine du Comité Régional Auvergne Rhone-Alpes FFCT

MMR Raymond BUFFERNE : Président CCDevès

Christian MARTEL : Président AC VALS

Jean Michel DELOLME : Délégué sécurité FFCT Codep 43

### RESULTATS SECURITE 2018 (JM DELOLME)

- 167 accidents mortels en 2018 au niveau National : résultat élevé et stable au cours de ces dernières années.
- Sur la région Auvergne Rhône-Alpes, pour les licenciés FFCT, il y a eu 44 accidents mortels dont les  $\frac{3}{4}$  sont liés au risque cardio-vasculaire. Pour l'ensemble des accidents déclarés 60% sont des chutes individuelles et 10% sont dus à des problèmes d'infrastructure routière.
- Des règles et des formations sont mises en œuvres dans les clubs pour sensibiliser les adhérents souvent victime de fautes d'inattention.
- Il est aussi nécessaire de limiter les risques liés aux infrastructures

### POINT SUR LES TRAVAUX (JF RAFFIER)

- RD 15 : projet de réaménagement RD 15 Boussoulet- Balaye : en attente de décision pour la traversée du Boussoulet
- carrefour RD 15 avec RD 42 : réalisé
- D38/D37 : Tourne à gauche Cros de Brive : en cours de réalisation, sera terminé avant l'été.
- RD 28 : Pont de Moulines- Les Pandraux réfection et recalibrage de la chaussée (abandonné)  
Projet d'aménagement du carrefour de la gare de Lantriac en relation avec la commune : penser à un éventuel recalibrage avec bas côtés cyclables. ???
- RD 37 : aménagement sortie Brives direction Coubon : projet communal ne prenant pas suffisamment en compte les vélos. Voir avec la commune comment utiliser au mieux la (faible) place disponible (Nicole Ouillon).
- RD 103 : la situation n'est toujours pas satisfaisante malgré les améliorations réalisées. Le risque est perçu par les cyclistes (une chute a été enregistrée). De ce fait les cyclistes considèrent comme plus sûr de ne pas emprunter ce by-pass non obligatoire . Il faut se rapprocher de la Mairie (Nicole Ouillon) et demander la suppression de ces îlots qui s'avèrent dangereux.
- RD 36 : Laussonne Carrefour des Badioux : améliorer la visibilité pour tous les usagers en rabotant le talus-
- RD 590 / RD 40 Aménagement carrefour (Les 4 routes). 2 îlots sont en place (un sur la route des Granges et l'autre sur la route de Beyssac) sur les 2 routes non prioritaires.
- RD 13 : Giratoire super U glissant. Reprise revêtement (granuleux) . Nombreux poids lourds : risque de présence régulière de fuel et de dépôts gras émis par les camions lors de leur reprise d'accélération (risque presque équivalent au verglas). Revêtement du giratoire refait avant passage du TOUR de France en 2017 .
- RD 15 : Entre Peyrard et les Pandraux : des sur largeurs seraient à prévoir lors d'une réfection – il y a la place
- RD 36 : Chadrac=> Polignac : réfection entre les 2 ronds points : prévoir une bande cyclable dans le sens de la montée. Nous serons sollicités pour donner notre avis pendant l'étude
- Prévus en 2019 :
  - RD 38 Coubon Taulhac réfection y compris « carrefour Croix de Valhory » : trafic important, piste cyclable nécessaire pour la montée ainsi que des aménagements vélo pour le carrefour.

- Aménagement Carrefour pour le nouvel Intermarché au Monastier

#### **DEMANDES DE JF RAFFIER**

- Demander aux cyclistes de respecter les zones de travaux et les interdictions de passage.
- Sur les carrefours et routes sensibles identifiés, possibilité de recueillir l'avis des cyclistes au moment de la conception des aménagements ou des opérations d'entretien. Les cyclos sont bien sûr disponibles pour de telles intervention, cette pratique est utilisée avec succès avec les autres pôles du Département. Sur le Puy, le pôle pourra contacter Nicole Ouillon et Christian Martel.

#### **POSITION DES REPRESENTANTS FFCT :**

Les représentants de la FFCT apprécient très favorablement les travaux réalisés. Les relations plus fréquentes sur le terrain ou sur les plans à l'occasion de projets entre les réunions annuelles devraient s'avérer efficaces.

**En particulier, lors des réfections des couches de roulement il faut penser aux possibilités de recalibrage pour créer des bas côtés cyclables. C'est le cas particulier quand ces travaux concernent les tronçons critiques identifiés sur les cartes qui ont été fournies aux pôles techniques.**

**Pour le pôle du Puy, la priorité reste la RD 535 et la RD 15 Brives- Noustoulet et la RD 37 Brives-Coubon** : Sur ces 2 itinéraires, il y a simultanément un fort trafic voiture et camions et une utilisation importante et régulière par les cyclos.

Sur ces secteurs il a de nombreux problèmes qui relèvent de la responsabilité des communes et des Communautés de Communes qui sont à discuter directement avec les instances concernées.

Les représentants de la FFCT remercient Mr RAFFIER pour sa présentation technique détaillée ainsi que pour sa qualité d'écoute.

Nicole OUILLON  
Et JM DELOLME